



Annonces de la semaine du 25 janvier

au 31 janvier 2021

Les intentions de messe :

**Pour Samedi à Myon** .Lumière Corinne DEMONTROND. Marie Louise MARTIN. Famille GUINET. Jeanne LAPORTE, l'abbé Jean LAPORTE et les défunts des familles GRANGEOT – LAPORTE. Marguerite et Pierre BARBIER. Défunts de familles CHABOD – GUICHARD – LETONDOR.

**Pour dimanche à Quingey** Lumière Jeannine MERCET. Roger BARDEY et son fils Régis.

Les célébrations de la semaine :

**Tous les jours : 11 h 30** Messe au couvent de Bethanie

**Lundi 25 : La conversion de saint Paul, apôtre.**

Clôture de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

**14h30** Obsèques de Mireille PRILLARD à Quingey.

**(4e Dimanche ordinaire)**

**Samedi 30 janvier**

Messe anticipée à **16 h 30** à **MONTFORT**

**Dimanche 31 janvier**

Messe à **10 h 30** à **ARC et SENANS**

Notre prière accompagne :

Mireille PRILLARD de Quingey décédée cette semaine.

Les réunions de la semaine :

**Mardi 26 :** Quingey, Cénacle du Mouvement Sacerdotal Marial  
**17 h 30** Chapelet à **Chapelle d'Arc**

**Jeudi 28 : 14 h** Chapelet à **Abbans Dessus**

**Samedi 30 : 14 h 30** Chapelle d'Arc, temps de prière.

**Pourquoi un Dimanche de la Parole de Dieu ?**

« Je souhaite que la Parole de Dieu soit toujours davantage célébrée, connue et diffusée » (*Misericordia et misera*, 7). À la conclusion du **Jubilé de la Miséricorde**, le pape François invitait l'Église à placer au centre de sa vie et de son action pastorale l'Écriture Sainte. Car la Parole de Dieu possède ce « dynamisme... et ce potentiel que nous ne pouvons pas prévoir » (cf. *Evangelii gaudium*, 20.22) et qui touchent le cœur des humains et leur fait découvrir l'amour miséricordieux de Dieu (cf. *Evangelii gaudium*, 128). Pour cette raison, dans la Lettre apostolique *Misericordia et misera* (n. 7), le pape François souhaitait que « dans un dimanche de l'année liturgique, chaque communauté puisse renouveler son engagement à diffuser, faire connaître et approfondir l'Écriture Sainte : un dimanche entièrement consacré à la Parole de Dieu pour comprendre l'inépuisable richesse qui provient du dialogue permanent entre Dieu et son peuple. »

Pour que toute l'Église, dans sa grande richesse de traditions et d'initiatives locales chemine ensemble en « unité d'intentions », le pape François a institué le *Dimanche de la Parole de Dieu*. Chaque année, il sera célébré le troisième dimanche du Temps **Ordinaire** et sera consacré « à la célébration, à la réflexion et à la proclamation de la Parole de Dieu » (*Aperuit illis*, 3).

Pourquoi un Dimanche de la Parole de Dieu ? Le rendez-vous dominical n'est-il pas, par sa nature, un rendez-vous avec la Parole de Dieu ? En effet, l'**Eucharistie** est toujours la célébration des deux tables, celle de la Parole et celle du Pain partagé.

Par ailleurs, il existe déjà un grand nombre de dimanches et journées qui portent sur différents thèmes (vocations, missions, migrants, paix, etc.). Faut-il en ajouter un autre ? Questions bien légitimes. Comment comprendre alors l'intention du pape François ?

Depuis le Concile Vatican II, les Papes ont souligné de diverses manières la centralité de La Parole de Dieu dans la vie chrétienne. Avec l'institution de ce Dimanche, pour le dire de manière un peu simpliste, c'est comme si le pape François demandait à chaque baptisé : as-tu une Bible, lis-tu la Bible ? Est-ce qu'elle nourrit ta vie ? Car François ne veut certes pas ajouter artificiellement une autre célébration qui risque de s'essouffler avec le temps, de tomber dans la routine. Ce Dimanche est tout simplement un point de départ et un rappel. Son objectif est de faire en sorte que la familiarité avec la Parole dans la vie quotidienne des communautés chrétiennes, dans la vie personnelle et familiale soit vraie, concrète. Le Pape lance une invitation à aimer l'Écriture avec la même intensité que nous retrouvons dans un passage du Deutéronome : « Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur. Tu les rediras à tes fils, tu les répéteras sans cesse, à la maison ou en voyage, que tu sois couché ou que tu sois levé ; tu les attacheras à ton poignet comme un signe, elles seront un bandeau sur ton front, tu les inscriras à l'entrée de ta maison et aux portes de ta ville » (Dt 6, 6-9).